

NATIONS UNIES

Assemblée générale



CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION

Documents officiels

Deuxième Commission
23e séance
tenue le
mardi 26 octobre 1999
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 23e SÉANCE

Président : M. NICULESCU (Roumanie)

Plus tard: M. OLHAYE (Djibouti)

SOMMAIRE

POINT 99 DE L'ORDRE DU JOUR: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (suite)

h) APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT (suite)

POINT 104 DE L'ORDRE DU JOUR: MONDIALISATION ET INTERDÉPENDANCE (A/54/98, A.54/175 et A/54/358)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/54/SR.23
25 février 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

En l'absence de M. Olhaye (Djibouti), M. Niculescu (Roumanie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

POINT 99 DE L'ORDRE DU JOUR: DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (suite)

h) APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT (Suite) (A/54/442)

1. Mme BERMAN (Organisation internationale du travail (OIT)) dit que la forte croissance de la population, notamment dans les pays en développement, a créé à son tour un fort accroissement des ressources en main d'oeuvre, mais comme les offres d'emploi n'ont pas suivi cette tendance, de nombreuses personnes sont privées des moyens de gagner leur vie; cette situation a eu des conséquences sociales désastreuses. A la suite de la Conférence internationale sur la population et le développement, l'OIT a pris une part active à l'élaboration d'instruments et de conventions pour protéger les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les travailleurs migrants.

2. L'adoption d'un cadre des droits de l'homme dans l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement répond aux normes que l'organisation elle-même s'est fixées dans le domaine des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux des travailleurs. L'organisation cherche à intégrer les questions de sexospécificité dans les politiques et les programmes, et ses efforts dans le domaine de la population et du développement comprennent aussi des programmes concernant des groupes cibles, tels que les jeunes et les femmes, et la mise au point de plans visant à améliorer les possibilités d'emploi. Elle a aussi entrepris des activités de plaidoyer pour attirer l'attention des Gouvernements, des employeurs et des syndicats sur l'importance du facteur population dans les politiques et les programmes de développement, et de ses liens avec l'emploi.

3. L'organisation joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une étude thématique sur l'emploi et l'évolution de la répartition par âge au vingt-et-unième siècle, qui fait partie du programme interinstitutions d'assistance technique. De récentes publications de l'OIT sur le VIH/sida et l'emploi traitent du cadre législatif et réglementaire, des pratiques suivies par les entreprises et de recommandations ayant trait à des stratégies pratiques concernant le VIH/sida et le lieu de travail; un certain nombre d'ateliers régionaux sur la question ont eu lieu sur une base tripartite.

4. M. NEBENZIA (Fédération de Russie) déclare que la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale a réaffirmé le consensus atteint au Caire et démontré l'attention accrue accordée aux paramètres démographiques dans les plans de développement. On a appelé à une intensification des activités dans des domaines tels que la réduction de la mortalité maternelle et infantile, et l'accroissement de l'accès à la scolarité. La session extraordinaire a également réaffirmé qu'il existait diverses approches à la question de la population. La délégation russe s'inquiète de l'insuffisance des ressources tant intérieures

/...

qu'extérieures apportées aux programmes et des mesures prises par les Gouvernements; la manière dont les Gouvernements doivent appliquer le Programme d'action en l'absence de l'appui international approprié, n'est pas clairement expliquée. On ne comprend pas très bien non plus si ou comment le développement de relations d'association avec les organisations non gouvernementales et les institutions de la société civile doivent remplacer l'aide publique. Les mesures destinées à limiter l'accroissement de la population ne doivent pas devenir des critères d'attribution de l'aide dans d'autres domaines de croissance et de développement.

5. La délégation russe est satisfaite des indicateurs cible adoptés à la session extraordinaire pour lutter contre l'analphabétisme parmi les femmes et les filles, réduire la mortalité maternelle et la vulnérabilité des jeunes à la propagation du HIV/sida et d'autres maladies. La Fédération de Russie se félicite également des recommandations concernant les personnes âgées, la nécessité de prendre des mesures vigoureuses pour arrêter la propagation du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, ainsi que le respect des droits des femmes et des enfants; elle accueille avec satisfaction les recommandations précises concernant des problèmes démographiques spécifiques, qui sont devenus plus sérieux dans certains pays en transition, dont la Fédération de Russie. Il est particulièrement important de promouvoir des systèmes améliorés de rassemblement de données démographiques, notamment dans les pays en transition.

6. Des mesures concrètes doivent être prises pour donner suite aux recommandations concernant l'appui international aux pays qui ont souffert en raison de la récente crise financière, et aux pays confrontés aux flux de réfugiés. La Fédération de Russie est prête à coopérer avec d'autres pays intéressés pour élaborer un projet de résolution à la présente session afin de redonner un élan à l'application de décisions de la session extraordinaire.

7. M. ABREHA (Éthiopie) déclare que le processus d'examen et d'évaluation de la mise en oeuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la Population et le développement montre clairement qu'il est nécessaire de renforcer la solidarité internationale, mais qu'alors que les pays en développement font un effort concerté pour mobiliser des ressources internes au profit de leurs activités relatives à la population, les pays développés n'ont pas jusqu'à présent fait assez pour remplir leurs engagements. Le manque manifeste de ressources financières constitue l'un des principaux obstacles qui s'opposent à l'application intégrale du Programme d'action. L'Éthiopie appelle ses associés à redoubler d'effort pour mobiliser des fonds, et fait valoir que la communauté internationale devrait fournir l'aide financière et technique nécessaire pour appuyer les pays en développement, notamment les pays africains, et devrait s'occuper de la crise de la dette des pays en développement en mettant en place un mécanisme plus efficace aux activités mieux coordonnées.

8. L'Éthiopie est le troisième pays d'Afrique le plus peuplé, et les questions de population occupent une place de premier plan dans son programme de développement; l'égalité des femmes est une préoccupation dominante dans chaque programme et chaque initiative. L'Éthiopie encourage la participation d'organisations non gouvernementales dans le vaste domaine de la planification de la famille. En dépit des progrès réalisés en ce qui concerne l'utilisation des contraceptifs et les taux de fécondité, il reste encore à affronter de

sérieuses difficultés. Il n'y a pas assez de personnel formé dans le domaine de la population et dans les domaines connexes; il n'existe pas, sur le plan national de moyens techniques pour établir l'interrelation entre population et développement, pas plus qu'il n'existe de dispositifs méthodologiques pour intégrer pleinement les questions féminines dans la planification du développement. Le manque de ressources financières est le principal obstacle qui empêche l'Éthiopie d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés dans son programme relatif à la population.

9. A la veille du nouveau millénaire, les pays devraient renouveler leur engagement à mettre en oeuvre le Programme d'action, car une application intégrale du Programme renforcerait les perspectives de prospérité, d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, ainsi que de croissance économique et de développement durables.

10. M. SHIMUMURA (Japon) dit que la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale a montré que l'on reconnaissait universellement maintenant l'importance des questions de population et la nécessité de les aborder de manière coordonnée. Le fait d'accepter le bien fondé d'une approche pluridisciplinaire constitue un progrès dans la manière de penser de la communauté internationale. Les notions de santé en matière de reproduction et de droits à la reproduction sont aujourd'hui beaucoup mieux acceptées qu'au moment de la Conférence.

11. S'il est révélateur que la volonté politique a été mobilisée pour réaffirmer les engagements du Caire, il n'y a pas eu suffisamment de consultations sur la manière de réaliser les objectifs fixés, et de suivre et évaluer les progrès. Tous les pays, les organisations non gouvernementales et les organisations internationales intéressées doivent s'occuper des opérations de suivi, et à cet effet diverses méthodes d'application, de suivi et d'évaluation, compatibles avec la culture locale, les traditions politiques et religieuses pourraient s'avérer utiles, ainsi que la participation active de la population locale.

12. Depuis 1986, le Japon est le plus important donateur au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En 1994, il avait décidé d'allouer, d'ici la fin de 1998, 3 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement, pour des activités liées à la population et au VIH/sida, et il a déjà dépassé ce chiffre. Le Japon continuera d'accorder un rang élevé de priorité aux questions de population et est résolu à continuer de jouer un rôle actif par sa collaboration avec d'autres pays donateurs, des organisations internationales et non gouvernementales concernant des questions de population et de développement.

13. M. ROBERTSON (Nouvelle Zélande) s'exprimant au nom de l'Australie et du Canada, dit que le principal message de la Conférence du Caire, renforcé lors de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, est que les questions de population sont des questions de développement et que le Programme du Caire doit être considéré comme partie intégrante d'un cadre mondial de développement continu et durable. La large place accordée par la session extraordinaire aux droits de l'homme, et les accents humanitaires du langage utilisé dans le Programme d'action sont particulièrement réconfortants, de même que les appels concernant l'intensification des mesures prises pour appliquer le

Programme d'action, le choix de nouveaux critères pour mesurer la santé en matière de reproduction et la santé sexuelle, l'accès aux services de planification familiale, la réduction de la mortalité maternelle, la prévention du VIH/sida, l'égalité des sexes, et l'éducation. La Nouvelle Zélande, l'Australie et le Canada sont fermement déterminés à appliquer le Programme d'action, et enjoignent tous les pays à mettre en oeuvre les principaux projets ayant fait l'objet d'un consensus à la session extraordinaire.

14. Malgré le succès de la session extraordinaire, d'énormes difficultés restent encore à surmonter telles que l'insuffisance des ressources, le manque de volonté politique et d'appui aux niveaux national et international, ainsi que l'inégalité entre les sexes, condition qui n'est que trop courante. Ce n'est que par une collaboration entre pays développés et en développement, entre les Gouvernements et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les autochtones et le secteur privé, que ces obstacles pourront être éliminés.

15. Le FNUAP a un rôle capital à jouer en matière de population et de développement. Il s'est montré particulièrement efficace dans ses activités menées en association, et par l'élaboration de projets novateurs qui ont grandement contribué à apporter à ceux qui en avaient besoin, les bénéfices de la santé en matière de reproduction et de sexualité. En sa qualité d'organisme pionnier dans l'exécution du Programme d'action, et en tant que seul organisme multilatéral chargé de mener toute la gamme des activités relatives à la population et à la santé de la reproduction prévues dans le Programme, il devrait bénéficier d'un appui soutenu.

16. M. HOLUBOV (Ukraine) déclare que la délégation ukrainienne souscrit pleinement aux décisions de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, notamment en ce qui concerne les mesures visant à réduire les taux de mortalité maternelle et infantile, à combattre le HIV/sida ainsi que d'autres maladies, à réguler les flux de migrants et encourager le renforcement des capacités dans les pays en développement et dans les pays en transition. Elle est d'accord pour mettre en valeur les relations réciproques entre population, croissance économique et environnement d'une part, et l'urgence de politiques et programmes visant à s'attaquer aux causes des migrations internationales et internes, de l'urbanisation et aux bouleversements qui s'en suivent.

17. Tout comme les autres pays en transition, l'Ukraine connaît un certain nombre de tendances négatives dans son développement économique et social. La plus grave menace à la santé de la nation ukrainienne vient de la pandémie du VIH/sida et d'une progression alarmante des maladies vénériennes, qui contaminent aussi les nouveau-nés. Ajoutés aux séquelles du désastre de Chernobyl, ces facteurs ont entraîné, au cours des cinq dernières années, une réduction de la population de près de 2 millions de personnes.

18. Consciente du fait que c'est aux Gouvernements qu'incombe la principale responsabilité de réaliser les objectifs de la Conférence internationale sur la Population et le développement au niveau national, l'Ukraine a pris des mesures pour que le Programme d'action devienne partie intégrante de sa politique sociale et de développement. L'Ukraine s'est particulièrement félicitée d'une récente visite du Directeur exécutif du FNUAP; malgré son manque de ressources

financières, le FNUAP a fait des progrès spectaculaires dans la mise en oeuvre du Programme d'action, et à l'instar d'autres délégations, la délégation ukrainienne s'inquiète de voir les ressources de base s'amenuiser dangereusement.

19. M. VAN SCHALKWYK (Afrique du Sud) se déclare satisfait des décisions de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale et dit que le Programme d'action du Caire est d'un intérêt spécial pour l'Afrique du Sud si l'on considère les souffrances généralisées et la marginalisation que ce pays a connues durant plus de quarante ans. Les efforts du Gouvernement sud-africain pour améliorer la situation socio-économique de la population sont entravés par l'épidémie du VIH/sida, les avortements non médicalisés et les grossesses d'adolescentes, et si ce n'était l'assistance de la communauté internationale et les directives du Programme d'action, le Gouvernement aurait eu beaucoup de mal à surmonter cette situation. Durant les cinq dernières années, le pays a commencé à incorporer le Programme d'action dans son plan national de développement social.

20. Tout en admettant que les décisions prises à la vingt et unième session extraordinaire soient probablement les meilleures que l'on puisse mettre à exécution, la délégation sud-africaine aurait préféré des propositions davantage tournées vers l'avenir et vers l'action en vue des futures applications du Programme d'action. Il note avec préoccupation la baisse continue des contributions au FNUAP; la baisse constante de l'appui des donateurs menace d'annuler les acquis obtenus par le Fonds. Il est triste de constater que sept des 15 principaux donateurs du FNUAP ont réduit leurs contributions en 1998, tandis que cinq autres ne les ont que marginalement augmentées ou les ont maintenues au même niveau. Trois pays seulement ont fait de sérieux efforts pour accroître leurs versements. L'Afrique du Sud prie instamment les donateurs d'augmenter leurs contributions au FNUAP en vue d'aider à la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement.

21. M. LI SHIJIAN (Chine) faisant observer que la population mondiale avait récemment atteint 6 milliards, dit que ce chiffre devrait être considéré à la fois comme un tournant dans le développement de l'humanité, et comme un avertissement indiquant que des mesures plus énergiques devraient être prises pour ralentir cette croissance. Les pays développés et en développement devraient collaborer pour résoudre le problème démographique.

22. Bien que la communauté internationale et les Gouvernements nationaux aient fait des progrès dans l'application du Programme d'action, de nombreux couples n'ont toujours pas accès aux services de santé de base en matière de reproduction et de planification familiale, et l'aide publique au développement pour les programmes de population a été radicalement réduite. La délégation chinoise lance donc un appel à tous les pays pour qu'ils honorent les engagements pris à la Conférence du Caire et qu'ils n'oublient pas la relation qui existe entre population, développement économique et social, ressources et environnement.

23. Étant donné que la Chine est le pays le plus peuplé du monde, elle considère la planification de la famille et le ralentissement de la croissance démographique comme des mesures vitales. Bien qu'elle ait nettement réduit son taux de natalité aux cours des 30 dernières années, elle a encore à faire face à

/...

d'énormes problèmes démographiques qui, dans l'avenir, s'ajouteront à d'autres problèmes liés au vieillissement, à l'emploi, à la structure démographique et aux migrations. C'est pourquoi elle a formulé un ensemble d'instruments et de plans pour aborder la situation au vingt et unième siècle; elle espère renforcer sa coopération avec la communauté internationale, contribuer à la stabilisation de la population mondiale et promouvoir la paix et le développement.

24. M. ZARIE ZARE (République islamique d'Iran) dit que le Programme d'action de la Conférence du Caire a créé un lien organique entre population et développement. L'examen décennal de sa mise en oeuvre a montré la capacité des Nations Unies à réunir un consensus mondial sur la base d'un débat ouvert, transparent et exhaustif.

25. Les données relatives aux flux de ressources pour la population indiquent que les pays en développement ont fait de substantiels progrès dans la réalisation des objectifs définis au Caire, mais on ne peut pas en dire autant de l'aide internationale. Le financement apporté par les bailleurs de fonds aux activités de population a stagné et reste bien au-dessous des ressources nécessaires pour l'année 2000. On ne peut donner une suite positive aux principales recommandations et décisions émanant du processus d'examen du Caire, sans une fructueuse mobilisation des ressources.

26. Le Gouvernement iranien fonde sa stratégie relative à la santé en matière de reproduction et à la planification familiale, sur la promulgation de lois appropriées, la sensibilisation du public et la prestation des services nécessaires, s'adressant notamment aux jeunes couples. L'attachement du Gouvernement à cette stratégie, de pair avec le renforcement du système national de soins de santé primaires, a abouti à une baisse sensible du taux brut de natalité, ainsi qu'à une spectaculaire réduction des taux de mortalité maternelle et infantile, nourrissons et jeunes enfants compris. Malgré de graves difficultés financières, le système de services de santé et les services de santé de la reproduction se sont également étendus à quelque deux millions de réfugiés venus dans le pays. On a cependant besoin de l'aide internationale pour continuer d'assurer ces services. La responsabilisation des femmes est une autre politique suivie par le Gouvernement, qui a contribué au succès des politiques en matière de population. La présence active des femmes dans le secteur de la santé représente un aspect vital du rôle dynamique et de plus en plus important qu'elle tiennent sur la scène nationale. Enfin, la formulation, l'adoption et l'application en Iran, de politiques démographiques reconnues pour leurs bons résultats, confirment qu'il y a compatibilité entre religion, politique démographique et planification familiale, ce qui peut servir d'enseignement théorique et pratique pour d'autres sociétés en développement.

27. M. CHAMIE (Département des affaires économiques et sociales) notant que la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale a été l'une des plus fructueuses, attire l'attention sur le paragraphe 30 du rapport du Secrétaire général.

28. Mme SADIK (Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, (FNUAP)) souligne l'appel lancé par de nombreuses délégations pour l'attribution de ressources suffisantes aux activités de population. Elle se dit encouragée par les déclarations qu'ont faites certaines délégations des principaux donateurs aux activités de population, ce qui redresserait la

situation financière. Pour sa part, son personnel restreint mais dévoué redoublera d'efforts en ce qui concerne l'application de ces activités.

29. M. Olhaye (Djibouti), Président, prend la Présidence.

POINT 104 DE L'ORDRE DU JOUR: MONDIALISATION ET INTERDÉPENDANCE (A/54/98, 175 et 358)

30. M. DESAI (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), présentant le rapport du secrétaire général sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de promotion du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (A/54/358), dit que le débat doit dépasser le stade des principes et renforcer la capacité de la communauté internationale à gérer le processus de mondialisation sur la base des instruments existants.

31. La cohérence des politiques et la gestion institutionnelle sont les principales difficultés que pose la mondialisation. Il n'existe actuellement aucun mécanisme d'harmonisation des politiques nationales des divers pays dont les décisions ont des incidences réciproques au niveau macro-économique, ou de régulation des interactions entre divers domaines d'administration, par exemple les finances et le commerce. En matière de gestion institutionnelle, les activités transnationales prennent de plus en plus d'importance dans des secteurs tels que les finances, l'information et les mouvements de population. Il est difficile de décider si la création d'un mécanisme régissant ces activités au niveau national ou transnational, est opportune.

32. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales pense que la Commission devrait en priorité s'attacher à faire comprendre à la communauté internationale ce qu'est le phénomène de mondialisation, car les avis varient considérablement. Trois points principaux sont à examiner. Il faut se rendre compte en premier lieu du fait que la mondialisation a été favorisée par la récente révolution survenue dans les technologies de l'information et les industries consommatrices d'information. Dans le passé, la Commission a traité cette question comme une question technique; en fait, il s'agit de beaucoup plus que cela, et les compétences nécessaires dans ce domaines doivent être formées au niveau intergouvernemental. Deuxièmement ce ne sont pas les capitaux publics qui entraînent la mondialisation mais les marchés de capitaux privés; la réglementation de ces flux de capitaux et la mise en place de cadres institutionnels appropriés doivent faire partie des principales attributions de l'Organisation des Nations Unies. Troisièmement, la mondialisation a été favorisée par l'expansion des échanges commerciaux, les sociétés multinationales et la mondialisation de la production. Les réponses aux questions soulevées par ces mécanismes doivent être recherchées au niveau mondial.

33. Enfin, on distingue deux principaux domaines de préoccupation: l'un lié à la conviction qu'il n'existe aucun système de contrôle de ce processus, l'autre lié au fait que la mondialisation ne touche pas tous les pays également. Pour répondre à ces préoccupations, il faudrait renforcer les activités opérationnelles dont dispose l'Organisation des Nations Unies pour renforcer les capacités en matière de technologie de l'information, de développement des marchés financiers et du commerce. La deuxième Commission se doit donc de structurer le débat sur ces importantes questions.

/...

34. M. INSANALLY (Guyana) prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la mondialisation continue de dominer l'économie mondiale. Attisé par la révolution technologique et la libéralisation croissante du commerce et des finances, ce phénomène est en train de transformer rapidement le monde en un marché planétaire unique. Tandis que ses effets se sont étendus à la vie quotidienne de tout le monde, le processus lui-même a engendré pour beaucoup un sentiment d'impuissance et de perte de tout contrôle. Les résultats à ce jour sont très inégaux, la plupart des pays en développement n'en ont tiré que peu d'avantages, et en définitive ont subi de lourdes pertes.

35. Il est maintenant clair que chaque pays est, à divers degrés, vulnérable à ce processus, ce qui signifie que toute stratégie visant à gérer la mondialisation, doit répondre à leurs besoins spécifiques et à leur situation. On a notamment besoin de mécanismes de sécurité pour protéger les secteurs les plus vulnérables de la société. Pour le moment, les institutions internationales ne sont pas en mesure de palier les insuffisances intrinsèques de l'économie mondiale, ce qui appelle des réformes ou une restructuration de l'architecture financière internationale. Les pays en développement vont continuer d'insister pour tenir un rôle plus dynamique dans les prises de décisions, étant donné qu'ils pâtissent de manière disproportionnée des chocs préjudiciables de l'économie mondiale.

36. L'intégration devrait se faire au rythme prévu pour permettre aux pays en développement de résister à la concurrence débridée du marché, et de profiter de la mondialisation et de la libéralisation du commerce, de manière progressive et stable. La valorisation des ressources humaines, le renforcement des capacités et l'encadrement sont des facteurs dont on a un urgent besoin. Les politiques nationales doivent allier des mesures offensives pour attirer l'investissement, et le commerce, avec des mesures défensives pour assurer une protection contre les forces dominantes du marché. De nouvelles formes d'association pour le développement, entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile seront également indispensables.

37. Du côté positif, la mondialisation et l'interdépendance ont engendré un nouveau dynamisme pour la coopération Sud-Sud. L'amplification et l'intensification de l'intégration aux niveaux régional et sous-régional constitue un processus parallèle à la mondialisation. Ces arrangements ont atténué les effets des forces du marché mondial et permis à certains pays de mettre en commun leurs ressources et de se doter de capacités de production.

38. L'Organisation des Nations Unies est bien placée pour promouvoir la compréhension de la mondialisation et les moyens d'y répondre. Les recommandations formulées dans le rapport du Secrétaire général méritent d'être prises en considération. Il est particulièrement judicieux de proposer la création d'une équipe spéciale relevant du Conseil économique et social, chargée de promouvoir la cohésion des politiques et des mesures de renforcement des capacités institutionnelles, faisant concorder les décisions des conférences mondiales avec celles des examens quinquennaux déjà effectués. La proposition de dialogue entre le Conseil et l'Organisation mondiale du commerce est également opportune. Le groupe des 77 et la Chine appuient les activités visant à aider l'Assemblée générale à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la Charte dans le domaine de la coopération économique et sociale

internationale, et à renforcer l'action et l'efficacité des institutions spécialisées s'occupant de développement social et économique.

39. Il est essentiel que les membres de la communauté internationale prennent la ferme résolution de collaborer étroitement dans le but commun de réaliser le développement durable dans un esprit de coopération et d'association. Le Groupe des 77 et la Chine suivront attentivement les débats pour voir comment les pays développés et en développement peuvent s'entendre pour maîtriser la mondialisation afin que l'économie mondiale profite à tous les pays et pas seulement à quelques privilégiés.

40. Mme RASI (Finlande) prenant la parole au nom de l'Union européenne, des pays associés: Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie, ainsi qu'au nom de l'Islande, dit que la mondialisation fournit des atouts en même temps que des défis. Il s'agit d'un processus aux multiples facettes, qui comporte des dimensions économique, politique, sociale, écologique, et culturelle. Une administration mondiale demande une perspective nouvelle s'appuyant sur une approche plus complète, cohérente et coordonnée des divers aspects du développement durable. Il convient également de s'attacher à l'égalité et à une répartition plus équitable des bénéfices de la mondialisation aux niveaux national et international.

41. On ne peut laisser aux seules forces du marché le soin de régler la mondialisation. Maintenant plus que jamais, on a besoin de directives politiques pour accompagner et diriger la mondialisation afin de répartir les bénéfices de manière plus large. Ces mesures devraient comprendre des mécanismes mondiaux de négociation, l'intégration systématique, dans tous les programmes d'action, de considérations liées au développement durable, et une plus grande cohérence dans les échanges commerciaux, l'investissement, les politiques écologiques, sociales et autres. Il faut se pencher également sur le problème de l'élimination de la pauvreté et sur la prévention d'une marginalisation accrue des pays en développement. En effet, la capacité des gouvernements nationaux et de la communauté internationale à tirer parti de la mondialisation pour éliminer la pauvreté devrait constituer le principal critère de toute réponse nationale et globale durable à la mondialisation.

42. Sur le plan national, la capacité d'adaptation et de réaction appropriées aux contrechocs et aux promesses du changement, accompagnée de politiques macro-économiques stables et durables, est nécessaire si l'on veut tirer pleinement parti des avantages de la mondialisation. Cela dit, c'est aux États eux-mêmes qu'incombe la principale responsabilité du développement. L'appui de la communauté internationale ne peut être considéré que comme un complément, même s'il est indispensable dans les circonstances actuelles. L'un des grands défis est le renforcement des capacités institutionnelles des pays en développement afin qu'ils puissent bénéficier de la mondialisation. Une économie mondiale intégrée offre les meilleures chances d'y parvenir.

43. Notant combien la crise financière de l'Asie du Sud-Est a révélé la fragilité du système financier, l'intervenante dit que les victimes de telles crises seraient aidées à long terme par la transparence financière et par des pratiques plus rationnelles, jointes à la mise en place de structures sociales prévues pour gérer le changement. L'Union européenne se félicite donc des

efforts de l'ONU et de la Banque mondiale pour élaborer des principes et des pratiques appropriés dans le domaine des politiques sociales, et les améliorer. S'agissant du commerce et de la finance, les prochaines négociations commerciales qui auront lieu dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devraient être exhaustives et faire progresser le processus de la libéralisation des échanges, renforcer le cadre opérationnel du système commercial multilatéral et faire en sorte qu'il soit tenu compte des préoccupations et intérêts particuliers des pays en développement. L'Union européenne appuie en outre le processus actuel visant à renforcer et réformer les structures financières internationales de manière à contribuer à la prévention et à la gestion des crises. Les institutions de Bretton Woods devront servir de tribune centrale aux débats concernant le système financier international.

44. Une administration mondiale devra veiller à maintenir l'équilibre entre l'État et les autres acteurs publics et privés. Il sera indispensable d'entretenir le dialogue entre les pays et avec le secteur privé, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales et d'autres secteurs de la société civile. L'Union européenne salue les efforts en cours dans le secteur privé pour adopter des codes d'éthique de nature à faciliter la stabilité sociale.

45. L'intensification de la coopération internationale a renforcé le rôle des acteurs multilatéraux tels que les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'OMC et les organisations régionales. Cette coopération devrait tenir compte des avantages comparés et du besoin de former des partenariats avec d'autres institutions telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques. La participation au réseau mondial d'information récemment créé, s'impose à tout pays qui veut tirer un avantage de la mondialisation. L'ONU a un rôle important à jouer pour aider les pays en développement à renforcer leur base de ressources humaines de manière à pouvoir tirer parti de la technologie mondiale de l'information, qui va devenir un facteur décisif dans un monde de plus en plus interdépendant.

46. M. OSEI-DANQUAH (Ghana) déclare qu'il faut réexaminer les points de l'ordre du jour de la Commission en fonction de leur interdépendance, de manière à élargir la participation au dialogue pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les tendances les plus critiques mais déterminantes du développement mondial.

47. En raison sans doute du rôle des fonds spéculatifs dans le bouleversement financier qui a agité l'Asie, l'attention semble se tourner entièrement sur les aspects financiers de la mondialisation, faisant abstraction d'autres aspects, notamment du commerce et des rapports entre la finance, le commerce et le développement. Le fil conducteur que l'on retrouve dans les diverses études et rapports sur la mondialisation et les nouvelles tendances de Washington révèlent qu'il est plus que jamais urgent d'avoir une vision intégrée du développement. Ce qui n'a pas été dit est l'urgence de la tâche qui incombe à l'ONU de valider et d'affirmer son rôle de dirigeant dans ce processus. L'ONU est la seule instance dotée de l'autorité nécessaire pour diriger la restructuration du système financier international. Elle est également outillée pour mettre au point un réseau cohérent d'administrations mondiales, qui relie la finance, le commerce et le développement. A ce propos, l'intervenant souscrit au rapport du

Secrétaire général quant à la nécessité d'adopter des politiques cohérentes pour faire face à la mondialisation.

48. Il incombe aux Gouvernements et aux autres forces sociales d'assurer la promotion des objectifs d'équité, de lutte contre la pauvreté et d'accroissement de la sécurité. Les difficultés causées par la mondialisation économique ont révélé les insuffisances de l'État moderne, ainsi que des institutions internationales tant pour ce qui est de diriger les activités sur les marchés mondialisés que de prévenir les résultats indésirables ou de les traiter, le cas échéant, en tenant compte le plus possible des impératifs sociaux. La mise en place d'une administration efficace et forte est donc nécessaire si les Gouvernements veulent être en mesure de maîtriser les conséquences de la mondialisation chez eux.

49. De même, une administration internationale forte et efficace est indispensable pour régler ceux des aspects de la mondialisation qui échappent au contrôle des Gouvernements nationaux, et faire en sorte que l'action gouvernementale soit en définitive à la mesure des besoins que suscite la mondialisation en matière de réglementation. Dans ce contexte, l'ONU doit être l'instance où sont déterminées les responsabilités respectives des pays en développement, des pays développés et des institutions multilatérales en matière de gouvernance. Pour que cette disposition soit efficace on devra concilier les responsabilités exercées sur les plans national et mondial. Par ailleurs, les accords de développement qui semblent exister entre l'Organisation des Nations Unies, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale doivent être élargis.

50. A moins que la communauté internationale n'admette qu'il faut aider tous les États à devenir des éléments dynamiques de l'administration mondiale plutôt que des victimes de la mondialisation, ce ne seront pas seulement des milliards de personnes qui en paieront le prix dans la pauvreté et l'exclusion, mais c'est l'Organisation des Nations Unies elle-même qui sera marginalisée.

51. M. ORTIQUE (États Unis d'Amérique) déclare que l'un des éléments les plus importants à retenir lorsqu'on débat de la manière dont l'Organisation des Nations Unies doit s'adapter à la mondialisation tout en poursuivant ses objectifs de promotion du développement, est que les incidences de la mondialisation ne sont pas encore pleinement comprises.

52. Cela dit, il faut tenir compte d'un certain nombre de choses. La première est le besoin de souplesse et d'une aptitude aux ajustements. On a beaucoup parlé de la nécessité de nouvelles structures et architectures; en fait, on devrait s'employer à évaluer et réévaluer les systèmes existants alors qu'ils évoluent. Le deuxième point à prendre en considération c'est qu'il existe des constantes à ne pas négliger, notamment la santé, l'éducation et l'infrastructure de base. Il faut adopter une approche générale, globale et cohérente à la prise de décisions, en soulignant l'interdépendance qui existe entre les facteurs économique, social et écologique. Le troisième point à considérer est la croissance exponentielle de l'information disponible ainsi que les injustices croissantes dans l'accès à cette information. L'accès à l'information et la connaissance qui en résulte sont les principaux moyens par lesquels les individus et les Gouvernements peuvent tirer parti des avantages offerts et se protéger contre les conséquences négatives de la mondialisation.

La communauté internationale doit veiller à accroître l'accès à l'information dans tout le monde en développement et à faire en sorte que cette information soit totalement transparente. Pour faire face à l'explosion et au flux incessant de l'information on pourrait par exemple fixer des priorités portant sur la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, et s'y tenir.

53. De l'avis de la délégation des États-Unis, l'ONU, notamment dans l'exécution de ses activités opérationnelles, devrait se concentrer sur les domaines fondamentaux, à savoir, la santé, l'éducation et l'infrastructure de base. Pour que certains pays puissent bénéficier des avantages de la mondialisation, l'Organisation peut appuyer la formation professionnelle dans des domaines essentiels, après les avoir aidé à mettre en place les structures nécessaires. Dans ce contexte, on n'insistera jamais trop sur la valorisation continue du capital humain. L'éducation de base est essentielle pour les individus comme pour les pays afin qu'ils puissent suivre les progrès. Dans un monde caractérisé par de constants changements et l'obsolescence planifiée, l'éducation et la formation permanentes sont un impératif. L'ONU doit aussi faire preuve de souplesse dans ses interventions, ce qui suppose, si nécessaire, une volonté d'abandonner la routine et tout au moins d'envisager le changement. Enfin, l'Organisation est une tribune où l'on peut débattre des questions qui se posent dans la réalisation des objectifs de développement communs. La communication rapide et précise est essentielle dans un monde où les événements qui se produisent dans un pays ou une région font presque instantanément le tour du globe. Il importe également, de pouvoir transmettre directement aux décideurs dans les capitales de chaque pays, les conclusions d'entretiens et de débats tenus à New York .

54. M. ISAKOV (Fédération de Russie) fait observer que la mondialisation est un phénomène objectif qui, tout en comportant des risques, offre de nouvelles chances de développement. Afin de maîtriser ces risques il faut mettre au point une stratégie concertée de gestion efficace, adapter les économies nationales aux conditions de la mondialisation, et veiller à ce que les bénéfices soient équitablement utilisés par tous les pays, au profit de la croissance économique et des objectifs de développement durable. L'interdépendance croissante des économies nationales due à l'accroissement dynamique des mouvements transfrontières de marchandises, de services et de capitaux, et à l'échange intensif d'informations et de technologies, a conduit à des changements décisifs dans des domaines tels que la production, les communications, l'investissement étranger et la finance.

55. Alors que la mondialisation a produit un développement spectaculaire des technologies de l'information, et qu'elle est l'une des forces motrices derrière la croissance considérable du commerce mondial et de l'investissement ces dernières années, elle est lourde de dangers. L'ouverture accrue de certaines économies les rend plus vulnérables à de préjudiciables influences extérieures, et favorise la propagation de troubles économiques locaux à d'autres régions du monde, comme l'a montré la récente crise financière en Asie. Une croissance économique relativement lente et une plus faible concurrence dans les domaines de la technologie, de l'information et des ressources humaines dans les pays en développement et les pays en transition ont créé des difficultés supplémentaires dans le processus d'adaptation à la mondialisation. A cet égard, il faut renforcer les mécanismes multilatéraux de coordination de la politique

macro-économique dans l'intérêt de la stabilité, de la fiabilité et de la croissance économique mondiale, en vue d'une gestion efficace du processus de mondialisation. Dans ce contexte, la tâche la plus importante est de renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales versées dans les complexes questions de commerce, de finance et de développement. L'examen de problèmes liés à la mondialisation doit se faire dans un souci de transparence et réunir un grand nombre de pays, d'institutions multilatérales, des milieux d'affaires, des universités et le grand public.

56. M. KIM HAK-SU (République de Corée) fait valoir que la mondialisation n'est pas une option mais une réalité. La crise financière en Asie a soulevé de légitimes préoccupations, et de nombreux pays en développement se trouvent exclus du système mondial. Le rapport du Secrétaire général (A/54/358) a très justement relevé deux des défis que pose la mondialisation: un manque de cohérence des politiques aux niveaux national et international, et des insuffisances en matière de gestion. L'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle de catalyseur dans la formulation de solutions politiques cohérentes pour répondre aux défis de la mondialisation, et renforcer son association avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

57. L'Organisation doit continuer de donner priorité aux pays en développement pour les aider à s'adapter aux nouvelles possibilités offertes par la mondialisation, notamment en ce qui concerne l'utilisation des technologies d'information et de communication. A ce propos, la délégation coréenne se déclare satisfaite de ce que l'on ait choisi la technologie de l'information comme thème du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social, pour l'an 2000.

58. Bien que la libre circulation des marchandises et des personnes accroisse la prospérité et complète les cadres coopératifs dans de nombreux domaines, une mondialisation incontrôlée risque de conduire à une homogénéisation des modes de consommation et de production, ainsi que des valeurs culturelles. Par conséquent, les commissions économiques régionales devraient être renforcées et réorganisées afin de contrôler les ramifications de la mondialisation, compte tenu des besoins particuliers à chaque région.

59. L'intervenant souligne l'importance d'un partenariat réellement mondial qui engloberait tous les intéressés dans la société et fournirait un environnement stable reposant sur une saine administration, la transparence et la fiabilité aux niveaux national et international. Il se félicite de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un accord mondial entre l'ONU et le secteur privé, et estime que la déclaration conjointe du Secrétaire général et du Président de la Chambre internationale du commerce (CIC) en juillet 1999, est une encourageante étape dans la réalisation de cet objectif.

60. M. de MOURA (Brésil) déclare que la mondialisation est le résultat d'extraordinaires progrès effectués dans les systèmes de communication, remontant aux années 1960. Il est difficile de parvenir à une entente commune sur la nature, l'étendue et les incidences de ce processus et sur ce qu'il faut faire à ce sujet. Si l'apparition d'un marché mondial a une influence positive sur la croissance et la productivité de certains pays, il a en revanche accru les inégalités aux niveaux national et international. Par ailleurs, les cadres

institutionnels et réglementaires n'ont pas encore été ajustés aux nouvelles réalités et il faut une coopération multilatérale, tenant compte des interactions entre commerce, finance et macro-économie, et de leur intégration dans le contexte des préoccupations sociales.

61. La progression de l'inégalité et le risque croissant de l'instabilité financière figurent parmi les problèmes les plus graves auxquels le monde est confronté. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil économique et social notamment sont particulièrement qualifiés pour mener un débat approfondi sur les mesures à prendre pour que les avantages potentiels de la mondialisation deviennent une réalité concrète pour tous.

62. M. HAQUE (Pakistan) fait observer que les partisans de la mondialisation ont beau prétendre qu'elle est une panacée pour résoudre les problèmes économiques des pays en développement et que chacun finira par avoir sa part du gâteau économique, ceux que le processus appauvrit ne partagent pas cet optimisme. La réalité, c'est que l'économie n'est pas mondiale. Le commerce, l'investissement et les flux financiers sont d'abord concentrés dans les blocs développés, et il n'y a pas transfert de ressources des pays développés vers les pays en développement.

63. La mondialisation est la forme la plus nouvelle du colonialisme économique; elle permet l'exploitation fructueuse de nations vulnérables au nom du libre échange, et autorise les capitalistes transnationaux à piller le monde en développement, quelquefois avec la complicité et même la participation active de la riche élite de ces pays pauvres. Les immenses réservoirs de main d'oeuvre à bon marché que détiennent les pays en développement sont exploités, les prix des produits de base sont manipulés afin d'assurer une offre continue de matières premières à bas prix, et les marchés des pays en développement sont violés au nom de la libéralisation du commerce, tandis que les pays développés limitent l'accès des leurs à l'aide de divers stratagèmes. Les marchés financiers internationaux et les rapides mouvements de capitaux avec la spéculation sur les monnaies épuisent les ressources financières des économies naissantes, et les énormes transferts de ressources des pays en développement vers les pays développés se poursuivent librement.

64. On ne peut s'empêcher de constater que l'aide publique au développement (APD), expression la plus directe de la solidarité internationale pour le développement, continue de baisser, tandis que l'investissement direct est concentré dans les pays développés et un petit nombre de pays en développement. On sait qu'il n'existe pas de substitut au financement du développement, et cependant les actes des pays développés parlent plus fort que les discours qu'ils prononcent pour plaider la cause du développement.

65. Les tenants de la mondialisation parlent de l'interdépendance des nations, de la mise en commun de leurs économies et du caractère mutuel de leurs intérêts. En réalité, toutefois, les pays développés ne dépendent pas du monde en développement; les sociétés occidentales ont d'énormes participations dans les pays en développement, et les organismes mondiaux sont dominés par les États développés. Les pays en développement, pour leur part, dépendent de marchés étrangers et de débouchés limités, et sont à la merci des institutions financières internationales; ils subissent les conséquences préjudiciables de la mondialisation mais n'ont virtuellement aucune part dans la formulation des

/...

règles du jeu, et leur insistance répétée pour une gestion démocratique de l'économie mondiale est tombée dans des oreilles de sourds.

66. L'argument selon lequel il n'existe pas d'autre solution que la mondialisation est une rationalisation intéressée qui permet à ses partisans de dépouiller les pays pauvres de leurs ressources. Cette offensive de la mondialisation est un triomphe du capital sur le travail; les pays développés sont intervenus au profit de leurs sociétés multinationales afin d'assurer le fonctionnement harmonieux de ces dernières dans les pays hôtes, et les investissements de ces sociétés sont soumis à l'octroi d'immunités spécifiques pour leurs activités, ce qui leur donne la licence d'agir indépendamment des règlements économiques des pays hôtes.

67. Fait peut-être plus évocateur encore est de constater que le dynamisme de la mondialisation a été alimenté par une croissance massive des marchés financiers et une poussée pour libéraliser les mouvements de capitaux, alors que les pays développés n'appliquent pas ces principes à leurs propres marchés. Les principaux domaines d'exportations intéressant les pays en développement sont fermés ou protégés par des subventions ou par d'autres moyens. Les économies fortes et les économies faibles ne peuvent traiter sur un pied d'égalité sans dispositions réglementaires internationales visant à contrôler les politiques prédatrices des acteurs plus forts. Malheureusement toutefois, les mesures adoptées désavantagent encore plus les économies faibles et vulnérables, et les pays en développement ne prennent qu'une part réduite aux décisions dans les conclaves du commerce international.

68. Ainsi, la mondialisation est-elle un instrument utilisé par les puissants pour piller les fragiles économies du Sud, dans une tentative à peine déguisée de création d'une nouvelle domination occidentale, enracinée dans le pouvoir absolu du capital et la monopolisation de la technologie.

69. M. MALHOUTRA (Inde) dit que pour être utile au niveau national, la mondialisation doit non seulement conduire à une recrudescence du commerce et des flux financiers, mais aussi à une meilleure qualité de vie. Il importe d'évaluer l'impact de la mondialisation sur chaque pays en développement, compte tenu des différences entre les capacités économiques et sociales des divers États et régions et en évitant d'établir des calendriers universels pour la libéralisation.

70. Une libéralisation trop hâtive et mal conçue a entraîné un chômage massif et une désintégration des systèmes sociaux des pays en développement qui n'étaient pas préparés à la concurrence ni aux effets immédiats des progrès technologiques. Le recyclage de la main d'oeuvre, l'investissement dans la recherche, le développement et les infrastructures, ainsi que l'expansion de l'agriculture et de l'agro-industrie sont cruciaux si l'on veut que les pays en développement soient outillés pour relever les défis de la mondialisation.

71. La récente crise financière du Sud-Est asiatique a révélé des déséquilibres structurels profonds dans la façon dont la mondialisation et la libéralisation façonnent l'économie mondiale. Pour un grand nombre, la crise de la dette au début des années 1980 a prouvé de manière irréfutable que des stratégies de repli sur soi-même et des politiques interventionnistes étaient impuissantes à sortir les pays en développement du bourbier de la pauvreté et du sous-

développement. On a pensé que la libéralisation du commerce assurerait une meilleure allocation des ressources, conformément à l'avantage comparé, qu'elle produirait des recettes d'exportation et attirerait l'investissement étranger direct qui, en retour, stimulerait l'accumulation intérieure de capital, le transfert de technologie et le renforcement des capacités. Cependant, la récente crise financière a annulé des décennies de croissance économique et de lutte réussie contre la pauvreté dans les pays mêmes qui avaient le mieux réussi à s'intégrer dans l'économie mondiale. En outre, le coût économique, social et humain que ces pays ont dû payer a eu des répercussions dans tout le monde en développement, où la croissance a ralenti, passant de 6% qu'elle était en 1996 à 2% en 1998. Il n'empêche qu'une fois la crise résorbée, la préoccupation légitime à propos des désavantages à long terme de la mondialisation a fait place à un excès d'optimisme injustifié.

72. Il faut s'attaquer à un certain nombre de problèmes structurels si l'on veut que la mondialisation réponde aux besoins de la vaste majorité des pays en développement. Les déséquilibres de la balance des paiements sont restés aussi prononcés que jamais dans les pays en développement, dont les économies dépendent du financement extérieur, sans lequel il n'y aurait pas de croissance suffisante pour mener la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. Les pertes résultant des termes de l'échange ne sont plus limitées aux exportations de produits de base car les prix des produits manufacturés exportés par les pays en développement se sont aussi écroulés. Avec la libéralisation des flux de capitaux la situation a empiré, conduisant à l'appréciation des monnaies et à l'instabilité, ainsi qu'à l'affaiblissement des résultats commerciaux.

73. L'attention exagérée portée à la rapide expansion des flux de capitaux privés vers les pays en développement au début des années 1990 a dissimulé le fait que cette recrudescence n'était qu'un simple retour aux niveaux de la période 1975-1982, soit environ 5% du produit national brut (PNB). Par ailleurs, comme précédemment, ces flux se sont concentrés sur le même groupe restreint de 20 marchés naissants. Une étude récente a fait valoir que même le fort accroissement de l'investissement étranger direct dans les années 1990 était avant tout le résultat de fusions et d'acquisitions plutôt qu'un investissement productif nouveau.

74. La mondialisation a accentué la mesure dans laquelle le succès économique dépend de la rapide acquisition de compétences et de l'utilisation efficace de l'information et de la technologie. Le rapport sur le développement humain, 1999, montre que de nombreux pays en développement sont privés de l'infrastructure et d'autres moyens sans lesquels on ne peut exploiter la révolution dans les secteurs de l'information et de la communication. En outre, la communauté internationale doit faire en sorte que les normes régissant la protection de la propriété intellectuelle restent viables; elle doit également veiller à concilier les droits légitimes des propriétaires et novateurs à tirer un profit garanti et équitable de leur investissement avec l'intérêt plus général qui résulte pour la société des flux de connaissances vastes et illimités. Paradoxalement, en vertu des actuels accords de l'OMC, une protection considérable est accordée aux subventions à la recherche-développement dans les pays développés tandis que les subventions dans d'autres secteurs sont découragées.

75. Au seuil du nouveau millénaire, les États Membres ont une chance unique dans l'histoire de se préparer à agir sur un pied d'égalité afin que tous les pays soient également équipés pour participer à la course mondiale pour le développement et la prospérité.

La séance est levée à 18h 15